

Conseil d'établissement
Rencontre virtuelle du jeudi 24 février 2022
Ordre du jour
Début : 18h45

1. Ouverture de l'assemblée
 - a. Prise des présences
 - b. Vérification du quorum (la majorité présente; la moitié des parents présents)

Nous avons quorum

Présent	Absent		
X		Josée Rougeau	Directrice
X		Édith DesRoches	Directrice adjointe
	X	Élyse St-Arnaud	Enseignante
	X	Josée Sarrazin	Enseignante
X		Karine Chapleau	Enseignante
X		Stéfania Grigoras	Enseignante
	X	Patricia Bergeron	Technicienne en Éducation Spécialisée
X		Patrick Champagne	Technicien en service de garde
	X	Lucie Godette	Éducatrice en service de garde
X		Patrick Grenier	Parent, Président du CÉ
X		Évannick Godbout-Villeneuve	Parent délégué au CSS et vice-présidente
X		Alexandre Ducharme-Rivard	Parent, secrétaire
X		Angèle Bisailon	Parent
X		Marie-Pier Richard	Parent
	X	Lisa Stafford	Parent
X		Mokhtar Liamini	Parent

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 min)

M. Godbout propose, Mme Richard seconde.

3. Formation obligatoire des membres du CÉ

Mme Rougeau précise qu'il y a une formation obligatoire qui traite des sujets qui sont abordés dans les rencontres du CÉ. Il y a certains sujets qui ont été apportés dans certains CÉ qui relèvent de l'école ou du personnel de l'école. Mme Rougeau fait part qu'il y a plusieurs instances (syndicat, CSS, personnel, etc.) à qui il faut tenir compte. Certaines décisions ne peuvent pas être prises par le CÉ lorsque cela interpelle l'autonomie professionnelle des enseignants. La direction peut proposer certains projets à son équipe, sous certaines balises. Mme Rougeau tient à s'assurer qu'il n'y a pas de malentendus, car l'implication des parents est très appréciée.

M. Patrick, propose que pour les points à l'OJ soient présentés 10 jours à l'avance.

Mme Richard trouve intéressant que ce point soit soulevé et que certaines idées soient apportées directement à l'équipe de direction (au bureau de Mme Rougeau) avant d'être apportées au CÉ.

4. Adoption du compte-rendu du CÉ 19 janvier 2022 (5 min)

Des modifications ont été apportées au compte-rendu. M. Godbout propose, Mme Richard seconde.

5. Questions du public (10 min)

Il n'y a pas de public

6. Point Covid (10 min)

- a. 2^e vaccination

La 2^e vaccination a eu lieu le 2 février. Cette 2^e vaccination s'est bien passée. Aucun enfant n'a refusé. Il y a eu 114 enfants qui ont été vaccinés dans la journée. Mme Rougeau n'a pas l'information sur ceux qui ont été vaccinés le soir ou sur rendez-vous.

Une 3^e boîte de test rapide a été distribuée aux élèves aujourd'hui (ou demain). Aucune nouvelle pour la 3^e dose.

7. Mesures protégées (15 min)

Deux documents sont présentés : un document qui présente les mesures protégées et un document s'appelant *Situation financière*.

Le CÉ doit valider si ces montants ont été transférés à l'école.

Pour l'aide alimentaire, la mesure 15012 est redistribuée dans d'autres mesures. Les deux documents ont été comparés. Les montants des mesures protégées ont bien été transférés à l'école. Une fois ce constant fait, une résolution doit être signée.

M Grenier propose que la résolution soit votée. Résolution votée à majorité.

Mme Richard demande s'il est possible l'an prochain de se faire présenter les différentes mesures. Mme Rougeau s'engage à nous présenter l'évolution, le portrait ou un résumé sur comment les mesures ont été déployées.

Budget livre : dépenser au fur et à mesure pour les enseignants. Certaines années, c'est la classe, d'autres années c'est la bibliothèque scolaire.

Sortie scolaire : dépenser à la fin de l'année surtout. Le MEQ a toutefois des critères pour que ce soit considéré comme une sortie scolaire.

Aide au repas : collations, collations du SDG, déjeuner de Noël, collations spéciales, etc.

8. Demande de financement Maire Dorais (résolution) (5 min)

Un montant maximal de 500\$ peut être demandé par école pour un projet. L'école a proposé que ce montant soit soumis pour avoir des ateliers de cuisine de *l'atelier des 5 épices*. Il serait possible d'avoir des ateliers pour tous les niveaux. L'école a reçu 30 ateliers gratuitement, Desjardins a offert de l'argent, etc. Pour avoir des ateliers pour tous les niveaux, il manquerait un 5800\$.

M. Godbout propose l'adoption, ce qui a été fait à l'unanimité.

9. Photos scolaires (10 min)

La boîte blanche sera choisie. Mme Karine mentionne que cela s'est bien passé. M. Rivard, demande si octobre reste un bon mois pour la photo. Mme Stéfania mentionne qu'octobre c'est un bon moment pour les classes d'accueil aussi.

10. Tutorat (5 min)

6 enseignants offrent du tutorat à 27 élèves (1^{re} à la 4^e année) à raison de 3 fois par semaine. Avec les montants du MEQ, le soutien sera offert jusqu'à la 1^{re} semaine de juin. Il s'agit d'une mesure prévue pour les 5 prochaines années.

11. Projet éducatif (5 min)

Pour l'objectif en lien avec la lecture, un comité à l'école a été mis en place à l'école et une conseillère pédagogique a soutenu ce comité.

Pour l'objectif en lien avec l'autonomie, un référentiel a été élaboré pour répondre au besoin du milieu. Différents référentiels ont été analysés pour retirer les meilleurs éléments de chacun d'eux. Le comité présentera prochainement leurs travaux au reste de l'équipe. Dans le comité, un enseignant de chaque cycle a participé. Un portrait sera fait en début et en mi-année. On cible qu'un élève augmente d'au moins un « niveau d'autonomie » dans l'année.

3 sphères pour travailler l'autonomie : au travail, lors des déplacements, pour l'organisation.

12. Boîte courriel du CÉ (5 min)

M. Grenier a maintenant accès à la boîte courriel. Seulement deux courriels depuis le début de l'année. Un mot sera mis dans le prochain *Info-Parents* pour rendre l'adresse publique.

13. Suivi des démarches auprès du comité de répartition des ressources (CRR) (10 min)

Mme Rougeau mentionne qu'il y a toujours un point en rencontre d'unité. Mme Rougeau a contacté une personne du CRR. Il y a différents critères et les exigences du MEQ. Si certaines mesures ne sont pas dépensées, l'argent est redistribué dans les écoles. Mme Rougeau a déjà fait part de son intérêt à recevoir plus, s'il y a des surplus. Les services offerts sont discutés par l'équipe-école chaque année.

14. Comité de l'aide à la réussite (5 min)

M. Liamini présente l'organisme JAME. L'organisme offre différents services : ménage de la bibliothèque, former des bénévoles pour faire de la lecture, offrir des ateliers pour les gens du SDG. M. Liamini mettra la directrice de l'organisme et Mme Rougeau en contact.

Il est demandé que l'information qui est recueillie soit transférée à la direction dans un premier temps.

15. Information

15.1 Représentant au comité des parents (10 min)

- Nouvelle DG, elle participera à certaines rencontres du CP, deux nouvelles directions générales adjointes
- Récupération des masques. Le CP a fait une demande pour que le CSS présente un plan.

15.2 OPP (5 min)

- Intérêt de l'OPP pour réorganiser la bibliothèque, du moins qu'elle soit prête pour l'an prochain.
- L'OPP a aidé les enseignants à partir des semis. Les membres de l'OPP sont prêts à soutenir les enseignants s'ils veulent avoir des semis en classe. Mme Rougeau relancera son personnel.
- L'OPP aimerait avoir un calendrier des différents événements qui reviennent année après année pour planifier le soutien de l'OPP.

15.3 Personnel de l'école (5 min)

- Rien de particulier

15.4 Service de garde (5 min)

- NDPS sera un point de service pour la semaine de relâche.
- Les papiers pour les déclarations d'impôt ont été remis par le portail Mosaique, ou en version papier pour les parents non inscrits.

15.5 Direction (5 min)

- Bonne semaine de relâche et profitez-en pour vous reposer.

16. Varia (10 min)

- Membre de la communauté qui peut se présenter. Mme Bisailon demande si nous pouvons contacter une personne de Concertation Ville-Émard. Mme Richard propose d'inviter la personne dès maintenant. Mme Bisailon contactera cette personne.

17. Dates des prochaines rencontres

Mercredi 30 mars.

Levée de l'assemblée 21h20

Patrick Grenier

Président du CÉ

Josée Rougeau

Directrice